

7.—Principales élévations dans chaque province ou territoire (fin)

Province et élévation	Altitude pieds	Province ou territoire et élévation	Altitude pieds
Colombie-Britannique (suite)		Colombie-Britannique (fin)	
Côtières		Rocheuses (fin)	
Waddington.....	13,260	Stephen.....	10,495
Tiedemann.....	12,000	Cathedral.....	10,464
Tatlow.....	10,050	Gordon.....	10,346
Skihist.....	9,660	President.....	10,287
Crown.....	6,060	Odaray.....	10,175
Saint-Élias		Lausédat.....	10,035
*Fairweather.....	15,300 ²	Burgess.....	8,473
*Root.....	12,860 ²		
Colombiennes			
Monashee			
Begbie.....	8,956		
Storm Hill.....	5,300		
Selkirks		Yukon	
Sandford.....	11,590	Saint-Élias	
Wheeler.....	11,033	Logan.....	19,850
Selwyn.....	11,023	*Saint-Élias.....	18,003 ³
Dawson.....	11,020	Lucania.....	17,150
Adamant.....	10,980	King.....	17,130
Grand.....	10,842	Steele.....	16,440
Sir Donald.....	10,818	Wood.....	15,880
Iconoclast.....	10,630	*Vancouver.....	15,700 ³
Rogers.....	10,525	*Hubbard.....	14,950 ³
Purcells		Walsh.....	14,780
Delphine.....	11,076	*Alverstone.....	14,500 ³
Nelson.....	10,772	McArthur.....	14,400
Rocheuses		Augusta.....	14,070
Robson.....	12,972	Strickland.....	13,818
Clemenceau.....	12,001	Newton.....	13,811
Goodsir.....	11,686	Cook.....	13,760
Bryce.....	11,507	Craig.....	13,250
Resplendent.....	11,240	Badham.....	12,625
King George.....	11,226	Malasпина.....	12,150
Consolation.....	11,200	Jeanette.....	11,700
The Helmet.....	11,160	Baird.....	11,375
Whitehorn.....	11,101	Seattle.....	10,070
Hubert.....	11,051		
Geikie.....	11,016		
Bush.....	11,000		
Freshfield.....	10,945	Territoires du Nord-Ouest	
Murnmery.....	10,918	Franklin	
Vaux.....	10,881	Delthore.....	6,800
*Ball.....	10,865 ¹	Clark.....	4,733
Sir Alexander.....	10,740	Rawlinson.....	5,000
Churchill.....	10,500	Nelson Head.....	1,000
		Pelly.....	675

¹ Partie de la limite qui sépare l'Alberta et la Colombie-Britannique. ² Partie de la limite qui sépare la Colombie-Britannique et l'Alaska. ³ Partie de la limite qui sépare le Yukon et l'Alaska.

Section 2.—Caractères physiques et économiques des provinces et des territoires

Au point de vue politique, le Canada se divise en dix provinces et deux territoires. Chaque province, aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) et de ses modifications, est souveraine dans sa propre sphère. A mesure que de nouvelles provinces se sont constituées (voir p. 85), elles ont obtenu le même statut politique que leurs aînées. Les territoires du Yukon et du Nord-Ouest sont administrés par le gouvernement fédéral, mais ils ont de plus en plus voix au chapitre grâce à leurs députés aux Communes, à leurs représentants élus aux Conseils territoriaux et à leur corps municipaux et autres d'ordre local. Les principaux caractères physiques et économiques de chaque province et territoire sont décrits brièvement aux pp. 12-17 de l'*Annuaire* de 1956. Les caractères physiques des provinces et territoires par rapport à leur climat sont aussi expliqués très au long dans l'article spécial, *Le climat du Canada*, paru dans l'*Annuaire* de 1959 (pp. 23-54). Leurs ressources et leur mise en valeur sont étudiées dans d'autres chapitres du présent volume.